

L'intersyndicale
FO DGFIP 85 -
SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES 85 -
CGT FINANCES PUBLIQUES 85 -
CFDT FINANCES PUBLIQUES 85
Cité administrative Travot
Rue du 93° RI
85000 LA ROCHE SUR YON

MESDAMES ET MESSIEURS
LES MAIRES DE VENDEE

La Roche sur Yon, le 19 mars 2019

Mesdames et Messieurs les Maires,

Impulsé par le Ministère de l'Action et des Comptes Publics et exécuté par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), un plan méthodique de destruction du réseau de la DGFIP est actuellement lancé.

Nous, syndicats représentatifs du réseau vendéen, estimons qu'il est de notre devoir de vous alerter sur cette entreprise d'amplification de la fracture territoriale et de démolition sans précédent du réseau DGFIP.

Le Ministre, sous couvert de transformation des missions et d'évolutions technologiques, veut « redistribuer » l'implantation du réseau de la DGFIP. Le projet rebaptisé « géographie revisitée », puis « déconcentration de proximité », n'est ni plus, ni moins, qu'une destruction annoncée du réseau.

En effet, pour la Vendée, cela signifie :

- la **fermeture de toutes les trésoreries (21)**, au profit de la création de 3 gros centres, dits « back-office »
- seulement **2 SIP** (Services Impôts Particuliers) au lieu de 6 actuellement.
- seulement **2 SIE** (Services Impôts Entreprises) au lieu de 6 actuellement.
- **1 seul SPF** (Service de Publicité Foncière) au lieu de 4 actuellement.
- la **suppression de l'accueil au public** pour tous ces nouveaux services.

A cela on peut ajouter une externalisation vers le privé de certaines missions dont la gestion des Hébergés à l'aide sociale, le transfert du plan cadastral à l'Institut National de l'Information Géographique (IGN) et le projet d'agence unique de recouvrement qui outre sa dimension idéologique dans son statut et les problèmes constitutionnels et juridiques qu'il comporte, va à l'encontre de l'efficacité reconnue de la chaîne « assiette-gestion-contrôle-recouvrement ».

Première conséquence pour vos communes : une gestion à distance dans un « back office » de grande taille ou services de gestion comptable comme il convient de les appeler maintenant. Autant dire une perte de contact évidente entre vos services et ceux de la DGFIP !! Ce back-office serait couplé à un « front office », assuré par des cadres de la DGFIP « chargés de mission », apportant une offre de service plus qu'un accompagnement du quotidien (analyses financières, dématérialisation...).

L'image du trésorier DGFIP aidant le Maire à élaborer son budget sera bientôt à ranger aux oubliettes !

Deuxième conséquence, et pas des moindres, pour vos administrés : la disparition des caisses où ils venaient pourtant nombreux afin de payer en numéraire impôts, cantine, ordures ménagères ou centre de loisirs et récupérer des secours d'urgence ou autres aides. Même si vous aviez la chance de garder une trésorerie, elle sera sans caisse, victime de la politique du « zéro cash » (article 63 du PLF 2019). Vos administrés et vos régisseurs désirant verser ou recevoir du numéraire seront priés d'aller, selon le résultat de l'appel d'offres bientôt lancé, chez le buraliste ou au bureau de Poste qui sera habilité aussi à encaisser par carte bancaire. La généralisation est d'ores et déjà prévue pour le 1^{er} juillet 2020. Vos

administrés, souvent les plus fragiles, subiront donc des déplacements. Cette suppression du numéraire au sein des trésoreries pose aussi un vrai problème de secret professionnel et de confidentialité de l'impôt auprès de buralistes ou postiers maniant de l'argent public.

Bien plus encore, c'est l'accueil en général qui va disparaître. Les usagers ont déjà subi ces dernières années des diminutions d'horaires d'ouverture dans les SIP, SIE et trésoreries, dues aux suppressions d'emplois drastiques. Ils trouveront bientôt porte close ...

Ce qu'on nous promet, ce sont des « points de contact » dans les mairies ou MSAP (maisons de service au public), ou encore dans un bus ou camping-car qui se déplacerait dans les communes. Cette organisation nous est vendue comme un progrès pour l'utilisateur, avec l'idée que l'information viendrait à sa rencontre, au plus près de lui, mais il n'en est rien ! Les permanences en mairie ne pourront être que très limitées, du fait du nombre toujours plus restreint d'agents des Finances Publiques. Quant aux MSAP, elles ne pourront pas apporter la technicité d'un agent de la DGFIP, puisque les personnels ne seront formés qu'à des informations de base....

Nos concitoyens, et notamment les plus démunis, sont en droit d'attendre autre chose que des services en ligne ou des minibus écumant nos campagnes, les considérant ainsi comme des administrés de seconde zone.

Nous, agents des Finances Publiques, ne pouvons nous résoudre à voir le service public bafoué de la sorte.

Nous avons lancé de multiples actions dans les centres des finances publiques vendéens, tout comme nos collègues à travers toute la France, et nous entendons bien montrer notre opposition et notre colère.

En tant qu'élus, il est aussi de votre devoir de prendre la mesure de ces réformes, de vous y opposer et de le faire savoir, pour le bien de vos administrés !!!

Comment procéder ?

Soumettez au vote du conseil municipal, dès que possible, **une délibération** s'opposant fermement aux restructurations envisagées par le gouvernement.

Faites-là remonter ensuite à vos députés, à vos sénateurs, à vos conseillers départementaux, au premier ministre

N'hésitez pas à interpeller notre Directeur Départemental, M Fuentes, au détour d'une réunion ou par mail.

Et faites savoir à vos administrés par tous les biais possibles, que le service public est en danger !!!

Le service public est l'affaire de tous !!

Désormais vous ne pourrez pas dire que vous ne saviez pas !

Dans l'attente de vos délibérations et nous tenant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les Maires, en l'assurance de notre respectueuse considération.

Les représentants des syndicats vendéens des Finances Publiques